

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi 19 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle Multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les Administrateurs suivants :**

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; BUHE Thierry ; COCGUEN Marie-Jo ; CRESSON-BRASSART Christèle ; CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; RADENNEN-PAGEOT Annick ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

**Administrateurs absents excusés :**

GENETAY Stéphanie ; HAGARD Elisabeth ; LE BIANIC Yvon ; LE MEAUX Vincent ; RASLE-ROCHE Morgan.

**Administrateurs absents :**

BUTEL Pierre-Yves ; GOASDOUE Gérard ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BLOAS Mireille ;

**Administrateurs absents ayant donné pouvoir :**

Néant.

En exercice : **25**  
Présents : **16**  
Absents : **09**  
Représentés : **00**

Date d'envoi des convocations : **05 novembre 2020**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 48-11-2020

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
FRACTURE NUMERIQUE - CAHIER DES CHARGES ANNEE 2021

Début 2020, le CIAS a confié à l'Association Microtel, dans le cadre d'un Marché Public, le déploiement d'une offre de services au bénéfice des personnes en difficultés face aux nouveaux outils numériques et aux démarches administratives dématérialisées.

En raison de l'Etat d'urgence sanitaire, les permanences programmées ont été annulées et reportées ultérieurement.

Pendant et après le déconfinement, le CIAS a proposé une assistance gratuite (assurée par l'association) par téléphone aux habitants du territoire :

- Installation d'applications pour communiquer avec la famille, démarches administratives (par ex. pour la déclaration de revenus, permis de conduire, CAF ...).

Le bilan de cette opération est mitigé (fréquentation, proximité, répartition géographique). Il est difficile de faire correspondre l'offre et la demande.

Microtel propose une adaptation de son offre de service :

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement à distance mobilisant des communes volontaires pour être point de contact entre le public cible et l'intervenant de l'Association.

**Lecture entendue et après en avoir délibéré,  
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

**SUSPEND**, l'action proposée par Microtel pour la fin de l'année 2020, en raison de l'Etat d'urgence sanitaire.

**SE PRONONCE**, pour que le CIAS établisse un cahier des charges pour le début d'année 2021.

Pour extrait conforme,  
La Vice-Présidente,

